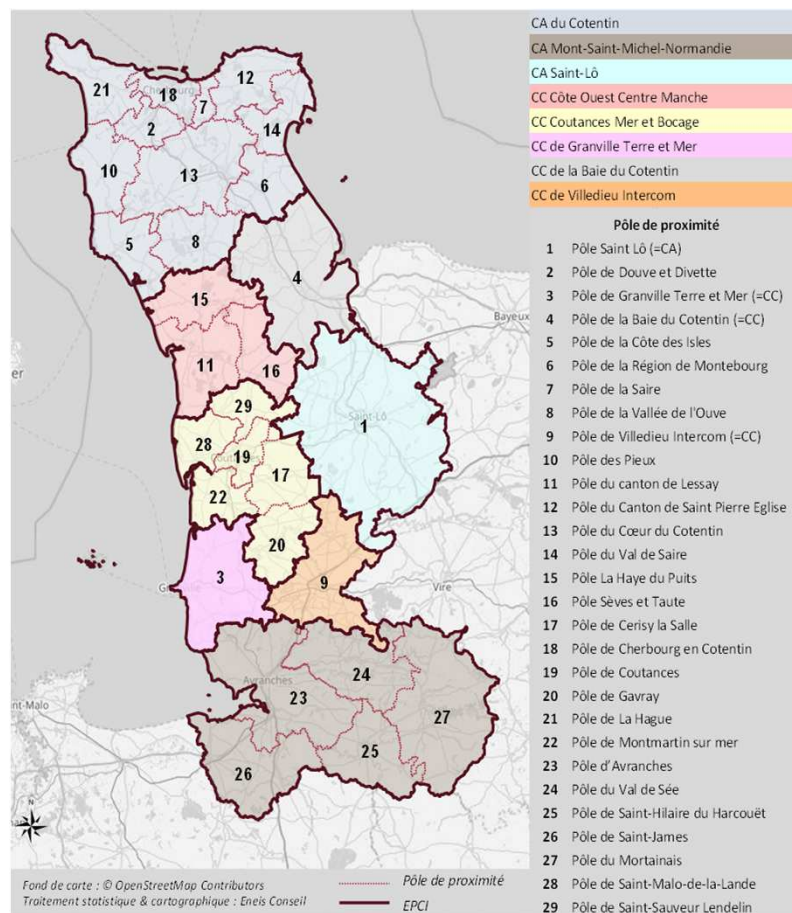


FICHE PORTRAIT DE TERRITOIRE - OBSERVATOIRE DE LA PETITE ENFANCE, ENFANCE-JEUNESSE, PARENTALITE

CA DU COTENTIN

Etat des lieux au 31.12.2016

Cette fiche portrait réunit et affine certaines données à l'échelle intercommunale issues de l'état des lieux départemental des politiques petite-enfance, enfance-jeunesse et parentalité réalisé au 31.12.2016. Les données du Recensement Général de la Population sont issues du dernier recensement en vigueur



PARTIE 1 : LE CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE

Les principales caractéristiques de votre territoire :

La Communauté d'Agglomération du Cotentin a été créée le 1er janvier 2017 et est issue de la fusion de neuf anciens EPCI qui constituent toujours à l'heure actuelle de réels pôles de proximité : CC de Douve et Divette, des Pieux, de la Côte des Isles, de la Vallée de l'Ouve, du Cœur du Cotentin, de la région de Montebourg, du Val de Saire, de Saint-Pierre-Église et de la Saire. Le périmètre inclut également les communes nouvelles de Cherbourg-en-Cotentin (issue de la transformation de la communauté urbaine de Cherbourg) et de La Hague (issue de la transformation de la communauté de communes de la Hague).

Sur ce territoire, **on constate que le dynamisme démographique observé sur l'ensemble du territoire dans les années 1980 et 1990 a tendance à se réduire légèrement sur la dernière période censitaire (2009-2014). Le nombre d'habitants est en baisse entre 2009 et 2014 (-0,2%)** et donc inférieur à la tendance départementale. Cette diminution des effectifs s'explique principalement par un solde migratoire négatif que le solde naturel pourtant positif ne vient pas compenser sur la dernière période intercensitaire. Comme dans la plupart des autres EPCI du département, le taux de natalité est passé de 11,9 ‰ entre 1999 à 2000 à 10,8 ‰ entre 2008 et 2014.

Si globalement, la moitié du territoire voit sa population diminuer ces dernières années, des disparités infra territoriales sont observées. Alors que l'ancienne CC du Val de Saire et la commune nouvelle de Cherbourg-en-Cotentin voient leur population diminuer respectivement de -0,5% et de -0,6% en moyenne chaque année, d'autres collectivités voient leurs effectifs progresser à un rythme conséquent. C'est le cas notamment de l'ancienne CC de Douve et Divette (1,8% en moyenne chaque année) et de la CC de la Vallée de l'Ouve (1,3% en moyenne chaque année).

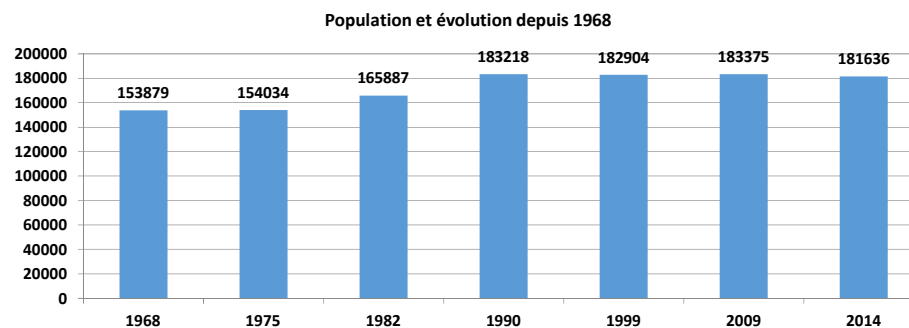
La répartition et l'évolution de la population par grands groupes d'âges nous donne également des indications sur l'évolution des besoins potentiels sur un territoire. Au sein de l'agglomération, on observe plusieurs tendances :

- Des effectifs de jeunes enfants et de jeunes adultes en baisse entre 2009 et 2014 (-0,9% en moyenne chaque année) – une tendance davantage accentuée par rapport au Département et confirmée par la forte baisse de l'indice jeunesse entre 2009 et 2014 (143 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 65 ans et plus en 2009 contre 125,6 jeunes en 2014);
- Des effectifs âgés de 20 à 59 ans également en baisse sur le territoire – une baisse similaire au département : -0,8% en moyenne chaque année ;
- A l'inverse, une augmentation importante des effectifs de personnes âgées de 60 ans et plus +2,5% pour les 60-74 ans et +0,9% pour les 75 ans et plus.

Une fois encore ces tendances cachent des disparités infra-territoriales intéressantes à mettre en avant. Si, de manière générale, le nombre de jeunes a tendance à diminué sur l'ensemble de l'agglomération ces dernières années (notamment sur l'ancienne CC de la Côte des Isles : -1,6%), les CC de Douve et Divette et de la Vallée de l'Ouve se démarquent recensant au contraire une progression importante des effectifs âgés de moins de 20 ans, laissant présager des besoins spécifiques en matière d'accueil et d'accompagnement de la jeunesse sur ces deux territoires. Par ailleurs, l'augmentation du nombre de personnes âgées apparaît également plus marquée sur certains territoires tels que la CC de la Saire ou encore la CC de Douve et Divette.

Enfin, on constate que sur ce territoire, une grande majorité des ménages occupait déjà le même logement un an auparavant. Seul 6,3% de la population habitait une autre commune un an auparavant.

La population totale et son évolution

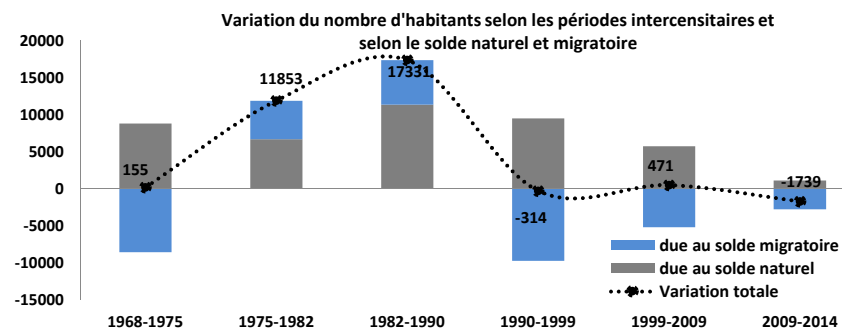


Source : Insee, RGP 1968 à 2014

Les moteurs de l'évolution démographique

	2009-2014	
	EPCI	DEPARTEMENT
Variation de la population (%)	-0,2%	0,1%
Due au solde naturel (%)	0,1%	0,0%
Due au solde migratoire (%)	-0,3%	0,1%

Source : Insee, RGP 1999, 2009 & 2014



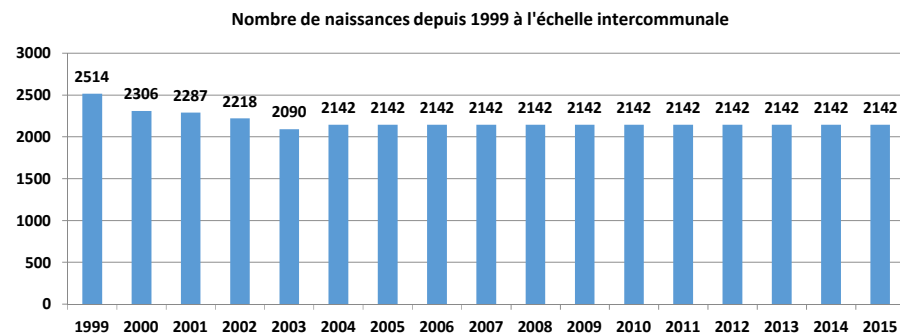
Source : Insee, RGP 1968 à 2014

La natalité

	Taux de natalité	
	EPCI	DEPARTEMENT
1999-2009	11,9	11,4
2009-2014	10,8	10,4

Source : Insee, RGP 1999, 2009 & 2014

Le **taux de natalité** est le rapport entre le nombre de naissances observées durant la période et la population présente en moyenne durant cette même période.



Source : Insee, Etat Civil

La population par groupe d'âge et son évolution

	Effectifs en 2014		Part dans la population totale en 2014		Evolution annuelle moyenne entre 2009 et 2014	
	EPCI	DEPARTEMENT	EPCI	DEPARTEMENT	EPCI	DEPARTEMENT
0-19 ans	43554	115146	24,0%	23,0%	-0,9%	-0,4%
20-59 ans	91525	238332	50,4%	47,7%	-0,8%	-0,7%
60-74 ans	28610	86705	15,8%	17,3%	2,5%	2,2%
75 ans ou plus	17947	59775	9,9%	12,0%	0,9%	1,6%
TOTAL	181636	499958	100,0%	100,0%	-0,2%	0,1%

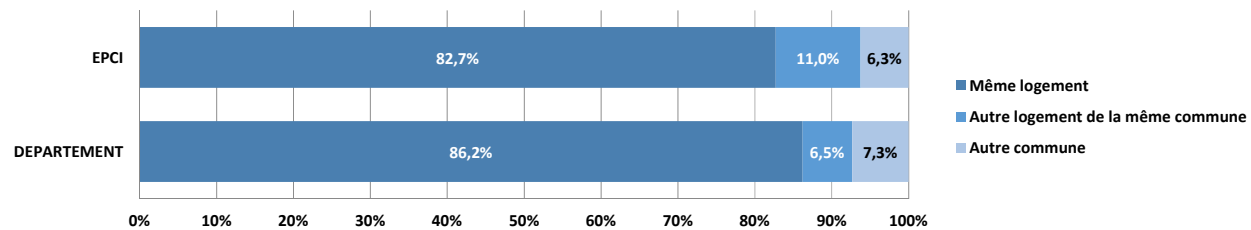
Source : Insee, RGP 2009 & 2014

	Indice de jeunesse	
	EPCI	DEPARTEMENT
2009	143,0	115,5
2014	125,6	103,4

Source : Insee, RGP 2009 & 2014

L'**indice de jeunesse** est le rapport entre le nombre de personnes âgées de moins de 20 ans et les personnes âgées de 65 ans ou plus. Sa diminution indique un vieillissement de la population (augmentation de la part des personnes âgées au sein de l'ensemble de la population). A l'inverse, son augmentation indique un rajeunissement de la population.

Répartition de la population âgée de 1 an ou plus en 2014
selon le lieu de résidence 1 an auparavant



Autre commune = commune appartenant ou non à l'EPCI

Insee RGP 2014

PARTIE 2 : LA PETITE ENFANCE

Les principales caractéristiques de votre territoire :

En 2014, le territoire de l'EPCI Cotentin accueille 5 987 enfants âgés de moins de 3 ans, soit 3,2% de la population du territoire. Cette proportion est similaire à la tendance départementale en 2013 (3,1%).

Le nombre d'enfants âgés de 0-2 ans connaît globalement la même évolution que sur le département à savoir une diminution de près de 1% de ses effectifs en moyenne chaque année entre 2009 et 2014. Pour cette tranche d'âge, les disparités infra-territoriales sont une fois encore particulièrement marquées et donc à considérer notamment dans le déploiement de l'offre d'accueil du jeunes enfant. En effet, si certains EPCI actuels connaissent une augmentation très importante de leurs effectifs de jeunes enfants (+5,4% sur l'ancienne CC de Douve et Divette ; +1,2% sur l'ancienne CC des Pieux), d'autres, au contraire enregistrent des baisses d'effectifs importants. C'est le cas notamment de l'ancienne CC de la Saire (-3%) ou encore de l'ancienne CC du Cœur du Cotentin (-2,6%).

Par ailleurs, si on s'intéresse aux profils des ménages au sein desquels ces jeunes enfants évoluent sur le territoire, on observe plusieurs tendances :

- Dans un premier temps, les parents ou le monoparent d'un enfant âgé de moins de 3 ans travaillent en moyenne moins en proportion au sein de l'agglomération que dans le reste du Département, ce qui induit un niveau de demande potentiellement moins important. 62,9% des enfants de moins de 3 ans voient leurs deux parents ou leur monoparent travailler et 26% aucun de leurs deux parents.
- D'autre part, à l'échelle de l'EPCI, un certain nombre d'indicateurs démontre une situation économique et sociale des ménages avec enfants de moins de 6 ans qui apparaît plus favorable que sur le département : la part des enfants résidant au sein d'un ménage à bas revenu y est légèrement plus faible (17,5% contre 18,5% dans le Département). La part des enfants résidants au sein d'un ménage bénéficiaire du RSA y est toutefois légèrement supérieure (6,8% contre 6,5% au niveau départemental).

D'un point de vue de la couverture de l'offre, l'agglomération dispose :

- D'une offre de garde chez 2 110 assistants maternels agréés, soit 83,2 places d'accueil à la journée pour 100 enfants de moins de 3 ans (78 sur le département). 78,9% des assistants maternels sont en activité sur le territoire, contre 82,7% à l'échelle départementale ; leur nombre a connu une diminution de 3,4% en 6 ans, une baisse légèrement moins marquée que celle constatée à l'échelle départementale (-4,9%).
- De 14 RAM, et on dénombre 118,9 assistants maternels pour 1 RAM. Un ratio bien supérieur aux préconisations de la CAF sur ce point (70 assistants maternels pour 1 RAM).
- D'une offre de garde en MAM puisqu'au 31.12.2016, 16 MAM sont installées sur le territoire de l'agglomération. Ainsi, 49 assistants maternels exercent au sein d'une MAM sur ce territoire et 183 places sont proposées (27 nouvelles places ont été créées en 2016).
- D'une offre d'accueil collective composée de 14 multi accueil et 3 halte-garderie représentant ainsi 148 places d'accueil régulier (contre 267 en 2015), 74 places en occasionnel (contre 100 en 2015) et 268 places en accueil mixte (contre 123 en 2015). Ainsi, le taux de couverture au 31.12.2016 est supérieur au taux départemental : 7,1 places d'accueil régulier ou mixte pour 100 enfants de moins de 3 ans contre 5,4 places sur le département. Néanmoins, cette offre d'accueil est inégalement répartie sur le territoire. Plusieurs anciennes CC situées au Sud de l'EPCI ou au Nord-est ne disposent pas d'offre de garde collective (CC de la région de Montebourg, CC de la Côte des Isles, CC du Canton Saint Pierre Eglise, CC du Val de Saire, CC de la Vallée de l'Ouve, CC de la Saire)

En incluant la scolarisation des enfants de 2 ans, l'accueil individuel et l'offre d'accueil collectif, la capacité théorique d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans à l'échelle de l'EPCI est de 101,3 (contre 94,1 à l'échelle du Département et 56,1 à l'échelle de la France, en 2014)

Il par ailleurs intéressant de noter qu'au sein de l'agglomération une part plus importante d'enfants de moins de 6 ans sont gardés par des assistants maternels que sur le département (34,4% bénéficient de la PAJE CMG assistants maternels contre 33,6% sur le département et une part plus importante également d'allocataires font le choix de réduire leur activité pour élever leur enfant de moins de 2 ans par rapport au département (14,5% sont bénéficiaires du CLCA contre 14,1% sur le Département).

Enfin, on constate également qu'une part moins importante d'enfants âgés de 2 ans est scolarisée (21,2%) comparativement au Département (23,2%). Une tendance qui peut s'expliquer par le taux de couverture assez fort en EAJE et un taux de couverture chez les assistants maternels plus élevé que sur le département. Cette tendance est également à corréliser avec le taux plus important d'allocataires qui font le choix de réduire leur activité professionnelle pour élever leur enfant.

Ainsi, sur le territoire de l'EPCI on constate que les équipements semblent répondre à la demande potentielle. Parallèlement, le niveau de diversification de l'offre semble également pouvoir couvrir les besoins spécifiques. Comparativement aux autres territoires de la Manche, cet EPCI peut ainsi ne pas être considéré comme prioritaire en terme de développement d'une offre.

Les effectifs d'enfants âgés de 0-2 ans : données générales

	Effectifs en 2014		Part dans la population totale en 2014		Evolution annuelle moyenne entre 2009 et 2014	
	EPCI	DEPARTEMENT	EPCI	DEPARTEMENT	EPCI	DEPARTEMENT
0-2 ans	5897	15555	3,2%	3,1%	-0,9%	-1,0%
Population totale	181636	499958	100,0%	100,0%	-0,2%	0,1%

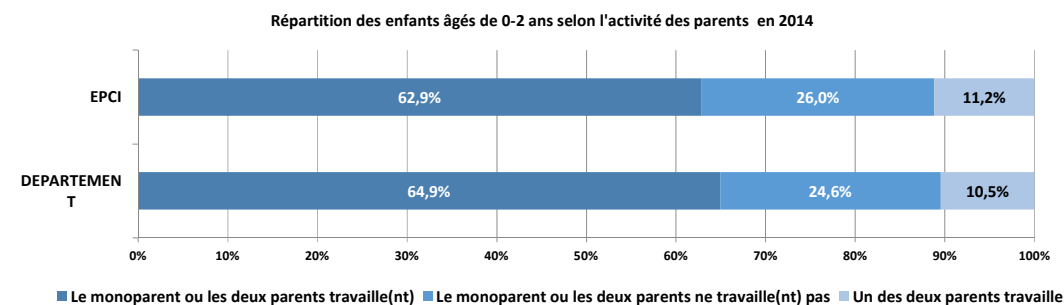
Source : Insee, RGP 2009 & 2014

La scolarisation des enfants de 2 ans

	Effectifs de 2 ans scolarisés	Part des 2 ans scolarisés
EPCI	430	21,1%
DEPARTEMENT	1237	23,2%

Source : Insee, RGP 2014

L'activité des parents



Source : Insee, RGP 2014

La situation des ménages avec enfant(s) âgés de 0-5 ans

	Nombre d'enfants de 0-5 ans résidant au sein d'un ménage allocataire à bas revenus au 31.12.2016	Part des enfants de 0-5 ans résidant au sein d'un ménage à bas revenu au 31.12.2016
EPCI	2115	17,5%
DEPARTEMENT	5535	17,2%

Source : CAF au 31.12.2016

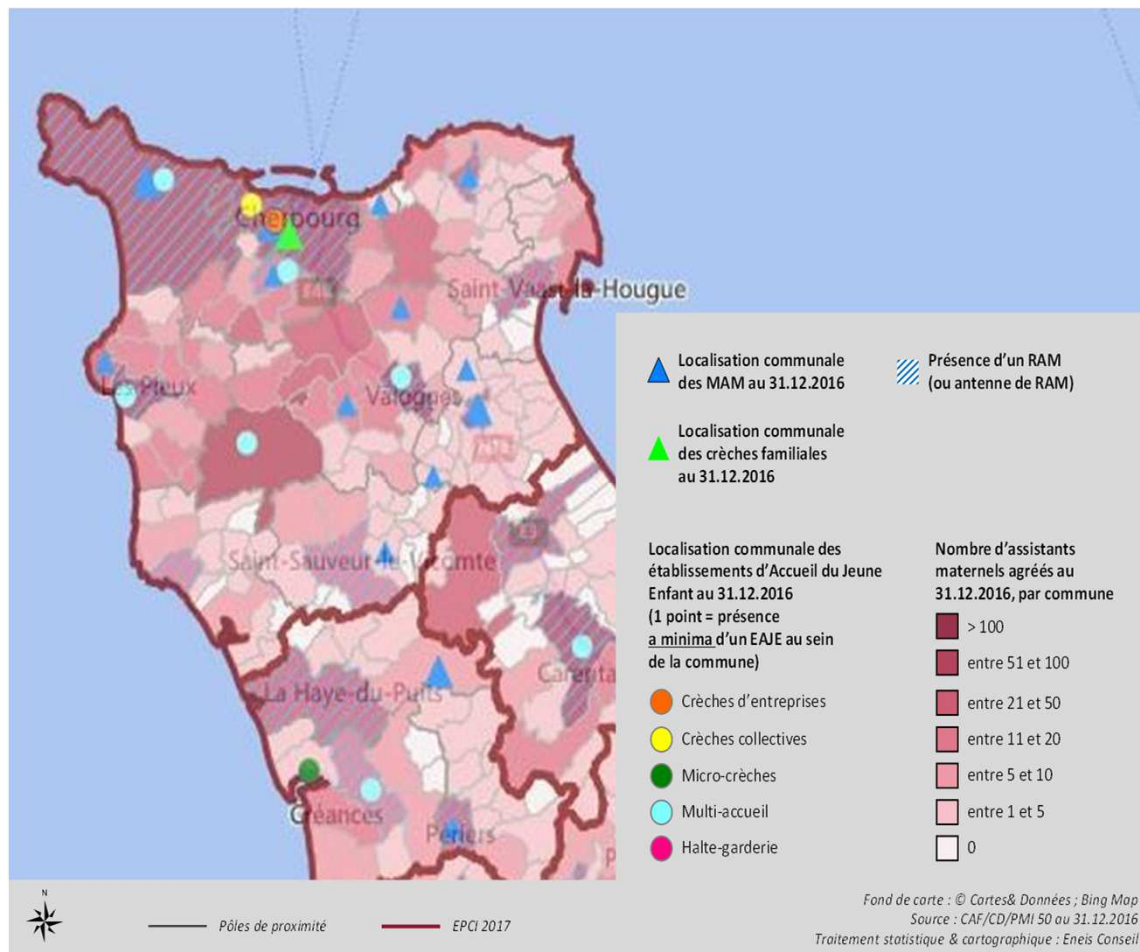
	Nombre d'enfants de 0-5 ans résidant au sein d'un ménage bénéficiaire du RSA au 31.12.2016	Part des enfants de 0-5 ans résidant au sein d'un ménage bénéficiaire du RSA au 31.12.2016
EPCI	825	6,8%
DEPARTEMENT	2085	6,5%

Source : CAF au 31.12.2016

	Nombre d'enfants de 0-5 ans bénéficiaires de l'AEEH au 31.12.2016	Part des enfants de 0-5 ans bénéficiaires de l'AEEH au 31.12.2016
EPCI	80	0,7%
DEPARTEMENT	165	0,5%

Source : CAF au 31.12.2016

L'offre d'accueil du jeune enfant



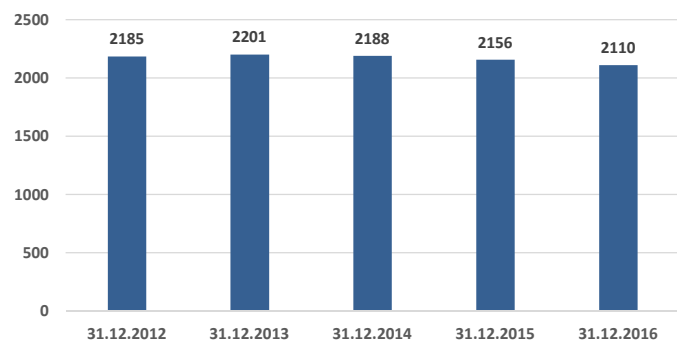
Offre d'accueil à la journée

Places d'accueil à la journée chez les assistants maternels actifs (estimation) et places d'accueil régulier ou mixte en EAJE	Nombre total de places d'accueil rapportées au nombre d'enfants de 0-2 ans dont le (les) parent(s) travaille(ent)
4288	1,20
10912	1,13

Source : CD/PMI 50/CAF au 31.12.2016

L'offre d'accueil individuel du jeune enfant

Effectifs des assistants maternels agréés



Variation 2012 - 2016 du nombre d'assistants maternels agréés	
EPCI	-3,4%
DEPARTEMENT	-4,9%

Source : CD/PMI 50 au 31.12.2016

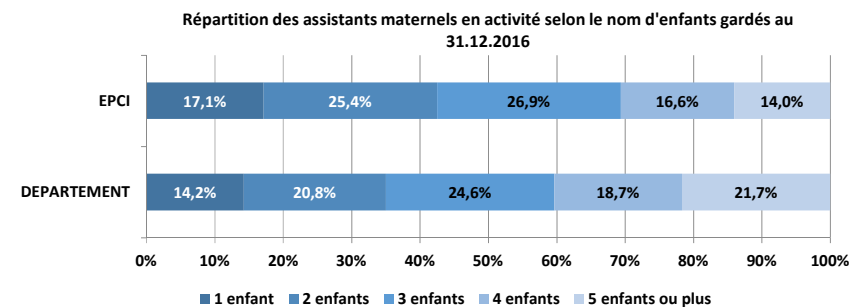
Source : CD/PMI 50 au 31.12.2016

	Capacité d'accueil théorique des assistants maternels agréés		Nombre de places chez les assistants maternels agréés à la journée pour 100 enfants de 0
	A la journée	En périscolaire	
EPCI	4907	1939	83,2
DEPARTEMENT	12125	3154	78,0

Source : CD/PMI 50 au 31.12.2016 - Insee, RGP 2014

	Part assistants maternels agréés ≥ 60 ans	Nombre d'assistants maternels en activité	Part des assistants maternels en activité
EPCI	13,3%	1665	78,9%
DEPARTEMENT	12,6%	3793	82,7%

Source : CD/PMI 50 au 31.12.2016



Source : CD/PMI 50/CAF au 31.12.2016

	Nombre de RAM	Assistants maternels en activité pour 1 RAM
EPCI	14	118,9
DEPARTEMENT	43	88,2

Source : CD/PMI 50 au 31.12.2016

Les assistants maternels exerçant en MAM et en crèches familiales

	Nombre de crèches familiales	Capacité d'accueil en crèche familiale	Nombre d'assistants maternels intervenant en crèche familiale
EPCI	2	150	45
DEPARTEMENT	3	250	67

Source : CD/PMI 50 au 31.12.2016

	Nombre de Maisons d'assistants maternels (MAM)	Capacité d'accueil au sein des MAM	Nombre d'assistants maternels intervenant au sein d'une MAM
EPCI	16	183	49
DEPARTEMENT	34	393	104

Source : CD/PMI 50 au 31.12.2016

L'offre d'accueil collectif du jeune enfant

	Nombre d'EAJE*	dont crèches collectives	dont crèches de personnel ou d'entreprise	dont micro-crèches	dont multi-accueils	dont halte-garderies
EPCI	19	1	1	0	14	3
DEPARTEMENT	44	2	2	3	32	5

Source : CD/PMI 50 au 31.12.2016

* Etablissement d'accueil du jeune enfant

	Nombre de places d'accueil régulier (crèches)	Nombre de places d'accueil occasionnel (halte-garderie)	Nombre de places d'accueil mixtes	Nombre de places d'accueil régulier ou mixte en EAJE pour 100 enfants de 0-2 ans
EPCI	148	74	268	7,1
DEPARTEMENT	414	196	422	5,4

Source : CD/PMI 50/CAF au 31.12.2016

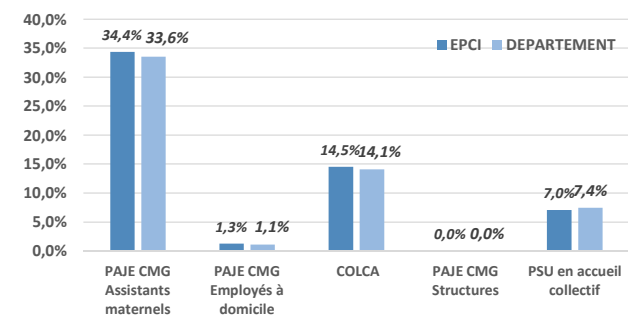
Les bénéficiaires d'une aide

Nombre d'enfants de 0-5 ans bénéficiaires d'une aide d'accueil du jeune enfant

	PAJE CMG Assistant maternel	PAJE CMG Employé à domicile	PAJE CLCA	PAJE CMG Structures	PSU en accueil collectif
EPCI	4150	153	858		851
DEPARTEMENT	10799	364	2194		2392

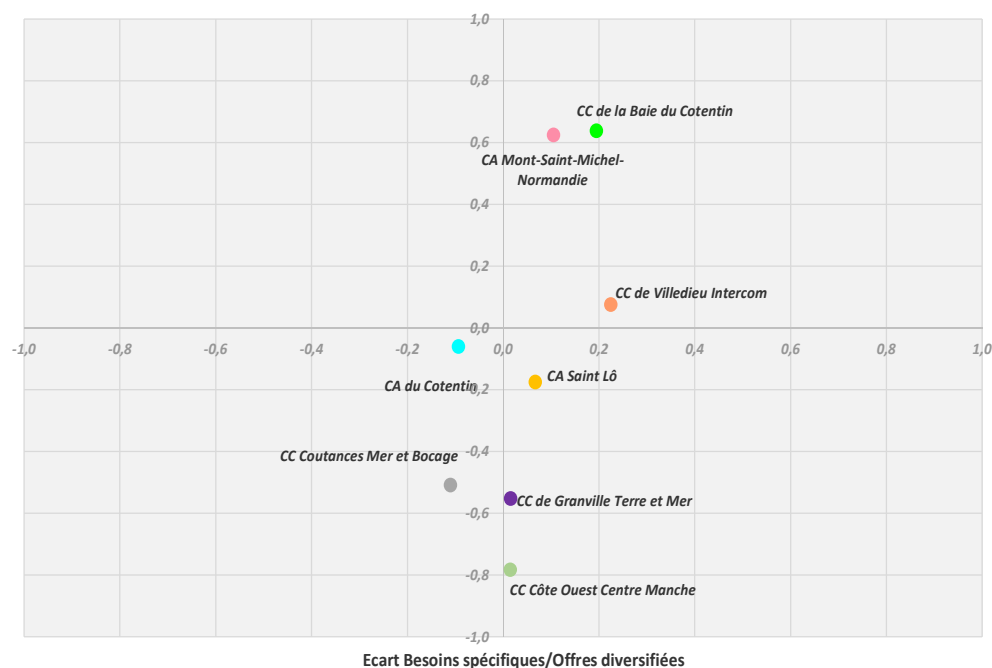
Source : CAF au 31.12.2016

Taux de recours des 0-5 ans à allocation AJE



Source : CAF au 31.12.2016

L'écart entre la demande, le besoins et l'offre globale



L'identification de territoires en tension d'un point de vue de l'accueil du jeune enfant est un préalable fondamental dans la définition d'une politique départementale d'accueil du jeune enfant. Pour cela il existe un certain nombre de méthodes quantitatives permettant d'identifier les territoires pour lesquels l'offre d'accueil individuel ou collectif ne répond pas pleinement à la demande. La méthode la plus utilisée usuellement est la simple comparaison de taux d'équipements, c'est-à-dire du nombre de places rapporté à la population donnée d'un territoire permettant ainsi de classer ces derniers en fonction d'une valeur cible à atteindre. Bien que rapide à mettre en œuvre, cette méthode, comme toutes celles exclusivement fondées sur une analyse non croisée de taux d'équipement, présente pour principale limite d'être déduite, non pas de la demande ou du besoin, mais de l'offre présente sur le territoire.

Afin d'identifier au mieux les territoires pour lesquels l'offre ne satisfait pas la demande théorique dans le département, il a été calculé pour chaque EPCI **quatre indices basés chacun sur un ensemble d'indicateurs** explicités ci-après :

Un **indice de demande**, qui vise à définir le niveau de demande pouvant être déduit des caractéristiques des familles sur les EPCI, indépendamment de l'offre existante.

Un **indice de besoins** plus spécifique qui prend en compte des caractéristiques qui ne conduisent pas nécessairement à l'expression d'une demande, mais peuvent en revanche traduire un certain niveau de besoin.

Un **indice d'équipements** qui a pour objectif d'identifier le niveau de dotation de chaque territoire en places, notamment en matière d'accueil en établissement, à domicile ou chez un assistant maternel

Un **indice d'offres** qui permet de tenir compte des modalités de l'offre et des indicateurs de qualité de l'offre, comme par exemple le niveau de diversification des équipements ou encore l'accompagnement des assistants maternels.

L'objectif de cette analyse est d'identifier les territoires prioritaires au sein desquels l'écart entre la demande et l'offre est importante nécessitant le déploiement ou redéploiement d'une offre. A ce titre, le but de cet exercice n'est pas d'effectuer une analyse cloisonnée à l'échelle de chaque EPCI pour identifier un éventuel manque mais de **prendre de la hauteur afin de mettre en avant les intercommunalités pour lesquelles un écart important entre la demande, les besoins et les équipements est identifié**. La finalité est de pouvoir prioriser le développement d'une offre sur un territoire donné sur la base des écarts entre

Grille de lecture du graphique :

Ecart Demande/Equipement négatif + Ecart Besoins/Offres négatif = EPCI qui disposent d'équipements qui semblent répondre à la demande. Parallèlement, le niveau de diversification de l'offre semble également couvrir des besoins spécifiques. Ces EPCI, comparativement aux autres territoires, peuvent être considérés comme les moins prioritaires en termes de développement d'une offre (EPCI situés en bas à gauche du graphique).

Ecart Demande/Equipement négatif + Ecart Besoins/Offres positif : EPCI qui disposent d'équipements qui semblent répondre à la demande. Cependant, la diversification de l'offre ne semble pas répondre à des besoins spécifiques (EPCI situés en haut à gauche du graphique)

Ecart Demande/Equipement positif + Ecart Besoins/Offres négatif = EPCI qui connaissent une demande plus importante que les équipements. Parallèlement la diversification de l'offre semble néanmoins répondre à des besoins spécifiques (EPCI situés en bas à droite du graphique)

Ecart Demande/Equipement positif + Ecart Besoins/Offres positif = EPCI qui connaissent une demande plus importante que les équipements. Parallèlement la diversification de l'offre ne permet également pas de répondre à des besoins spécifiques. Ces territoires, comparativement aux autres territoires, doivent être considérés comme prioritaires en termes de développement d'une offre (EPCI situés en haut à droite du graphique)

PARTIE 3 : ENFANCE JEUNESSE

Les principales caractéristiques de votre territoire :

Selon le dernier recensement de la population, le nombre d'enfants et d'adolescents est en baisse sur le territoire de l'agglomération, une tendance conforme à la tendance départementale.

Les enfants de 3-5 ans et de 6-10 voient leurs effectifs diminuer respectivement de -0,7% et de -1,4% en moyenne chaque année

Les adolescents âgés de 11-14 ans et de 15 à 17 ans voient leurs effectifs diminuer de 0,3% et de 0,8%

Les effectifs de jeunes adultes sont en quant à eux en baisse de 1,3% en moyenne chaque année entre 2009 et 2014

Pour accueillir ce public, **le territoire dispose d'une offre d'accueil enfance-jeunesse plus limitée pour les 3-5 ans en termes de nombre de places, et davantage développée sur l'ensemble des périodes pour les 6-11 ans et les 12-17 ans en comparaison avec l'échelle départementale.**

Du point de vue de la scolarisation, peu d'enjeux sont repérés. Une proportion similaire d'adolescents âgés de 15-17 ans est scolarisée comparativement au Département. Néanmoins, on constate que les jeunes adultes sont en proportion moins scolarisés que leurs homologues au sein du Département et leur nombre est également en baisse sur la dernière période. Mais, ils sont également moins nombreux à ne pas être diplômés (16,8% des 15-24 ans non scolarisés sans diplôme contre 17,5% sur le Département) et à connaître le chômage (27,3% contre 24,8%). Par contre, ils sont en proportion moins nombreux à exercer une activité en contrat précaire que les jeunes du Département (19,2% contre 20,1% sur le Département).

Ces tendances occultent néanmoins des disparités infra territoriales importantes à prendre en considération. Si la situation des jeunes adultes semblent plus satisfaisante concernant l'emploi que sur le Département, certains pôles de proximité se distinguent néanmoins. C'est le cas, à titre d'exemple, de l'ancienne CC de la Saire et de la commune nouvelle de Cherbourg-en-Cotentin (taux de chômage des 15-24 ans : respectivement 29,5% et 30,6%).

Les effectifs âgés de 3 à 24 ans : données générales

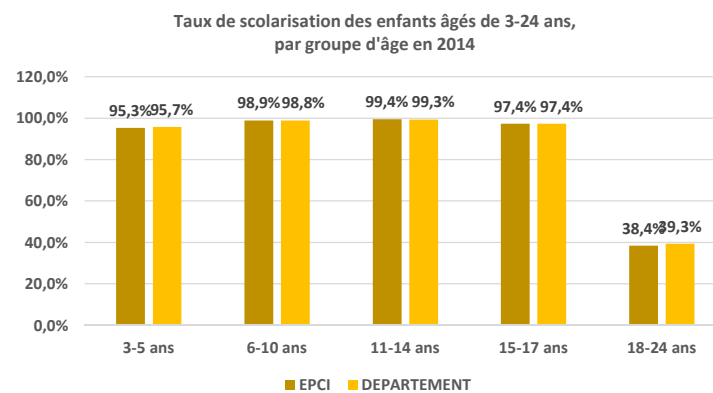
	Effectifs en 2014		Part dans la population totale en 2014		Evolution annuelle moyenne entre 2009 et 2014	
	EPCI	DEPARTEMENT	EPCI	DEPARTEMENT	EPCI	DEPARTEMENT
3-5 ans	6182	16633	3,4%	3,3%	-0,7%	-0,8%
6-10 ans	10886	29541	6,0%	5,9%	-1,4%	-0,4%
11-14 ans	9479	24783	5,2%	5,0%	-0,3%	0,4%
15-17 ans	7234	18603	4,0%	3,7%	-0,8%	-0,1%
18-24 ans	13036	32878	7,2%	6,6%	-1,3%	-1,3%
Population totale	181636	499958	-	-	-0,2%	0,1%

Source : Insee, RGP 2009 & 2014

La scolarisation des jeunes âgés de 3 à 24 ans

	Effectifs scolarisés en 2014	
	EPCI	DEPARTEMENT
3-5 ans	5892	15909
6-10 ans	10767	29199
11-14 ans	9423	24599
15-17 ans	7044	18114
18-24 ans	5009	12932

Source : Insee, RGP 2014



Source : Insee, RGP 2014

L'accueil collectif de mineurs

Capacité totale d'accueil collectif de jeunes mineurs selon la période et l'âge des enfants à l'échelle intercommunale

	3-5 ans	6-11 ans	12-17 ans
	Capacité	Capacité	Capacité
Périscolaire	3934	8990	646
Mercredi	12	23	218
Samedi	0	42	337
Vacances Toussaint	455	1119	671
Vacances de Noël	99	245	454
Vacances d'Hiver	414	1078	256
Vacances de Printemps	435	1101	639
Juillet	750	2047	804
Août	515	1608	963

Source : DDCS50 au 31.12.2016

Données relatives uniquement aux accueils collectifs de jeunes mineurs déclarés auprès de la DDCS soit une partie de l'ensemble de l'offre.

Taux d'équipement en accueil collectif de jeunes* mineurs selon la période et l'âge des enfants

	3-5 ans		6-11 ans		12-17 ans	
	EPCI	DEPARTEMENT	EPCI	DEPARTEMENT	EPCI	DEPARTEMENT
Périscolaire	63,6	79,8	68,3	71,4	4,5	3,5
Mercredi	0,2	0,3	0,2	0,2	1,5	1,2
Samedi	0,0	0,0	0,3	0,2	2,3	1,7
Vacances Toussaint	7,4	9,6	8,5	8,3	4,6	4,1
Vacances de Noël	1,6	3,1	1,9	2,6	3,1	2,3
Vacances d'Hiver	6,7	9,2	8,2	8,1	1,8	2,7
Vacances de Printemps	7,0	9,2	8,4	8,2	4,4	3,4
Juillet	12,1	14,6	15,6	17,1	5,6	5,2
Août	8,3	10,2	12,2	10,8	6,7	5,5

Source : DDCS50 au 31.12.2016

*Nombre de places pour 100 jeunes

Insertion - Emploi

	Part des 15-24 ans non scolarisée et sans diplôme en 2014	Taux d'activité de la population âgée de 15-24 ans en 2014	Taux de chômage de la population active âgée de 15-24 ans en 2014	Part de la population active occupée âgée de 15-24 ans sous contrat précaire en 2015
EPCI	16,8%	48,7%	27,3%	19,2%
DEPARTEMENT	17,5%	49,1%	24,8%	20,1%

Source : Insee, RGP 2014

Sous le terme **emplois précaires** sont regroupés les statuts d'emploi qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée. Ce sont l'intérim, les contrats à durée déterminée, l'apprentissage et les contrats aidés.

PARTIE 4 : PARENTALITE

Les principales caractéristiques de votre territoire :

L'agglomération du Cotentin accueille 27 616 familles avec enfants et présente une proportion de couples avec enfant(s) (77,5%) inférieure à celle constatée à l'échelle départementale (78,2%). Leur nombre a diminué de façon similaire au département (-1% entre 2009 et 2014).

Par ailleurs, **l'agglomération accueille une proportion plus importante de familles monoparentales (22,5%) en comparaison avec la moyenne départementale (21,8%), mais leur nombre évolue moins rapidement que sur le département sur la dernière période intercensitaire.** Des disparités s'observent entre les différents pôles de proximité : les familles monoparentales représentent à titre d'exemple, 30% des familles avec enfant alors qu'elles ne représentent que 7,4% des familles avec enfants sur la CC de la Saire.

Les caractéristiques de la population active sur le territoire pèsent à la hausse sur le niveau de demande en matière d'accueil du jeune enfant sur le territoire : en effet, **le taux de chômage apparaît supérieur à l'échelle de l'agglomération (12,6%) qu'à l'échelle départementale (11,3%).** On recense également moins de familles avec enfants situées sous le seuil de bas revenus mais davantage d'allocataires CAF dont le revenu est constitué à plus de 50% de prestations CAF.

Pour soutenir les familles dans leur rôle parental, le territoire dispose notamment **d'actions financées dans le cadre du CLAS** (38 actions dont 34 sont concentrés sur les pôles de Cherbourg et de la Hague, laissant ainsi le reste du territoire dépourvu de ces actions). L'EPCI bénéficie également **d'actions de soutien à parentalité financées dans le cadre du REAAP** (21 actions, dont 16 se concentrent à Cherbourg en Cotentin). **L'EPCI compte enfin 5 LAEP** déployés dans les pôles de proximité de la Côte des Isles (1 LAEP), de la Vallée de l'Ouve (1 LAEP), du Cœur Cotentin (1 LAEP) et de Cherbourg en Cotentin (2 LAEP). 148 enfants y ont été accueillis en 2016. **Avec ces structures, l'EPCI compte 1,4 LAEP pour 3500 enfants âgés de 0 à 6 ans** (contre 1,3 à l'échelle de la Manche, soit un ratio supérieur à l'objectif fixé par la COG CNAF 2013-2017 d'un LAEP pour 3500 enfants âgés de 0 à 6 ans).

Les familles : données de contexte générales

	Effectifs en 2014		Proportion en 2014		Evolution annuelle moyenne entre 2009 et 2014	
	EPCI	DEPARTEMENT	EPCI	DEPARTEMENT	EPCI	DEPARTEMENT
Couples avec enfant(s)	21395	56380	41,3%	39,3%	-1,0%	-0,9%
Familles monoparentales	6220	15680	12,0%	10,9%	0,6%	1,0%
Couples sans enfants	24178	71441	46,7%	49,8%	0,9%	0,8%
Familles nombreuses	4520	11861	8,7%	8,3%	-2,3%	-1,2%
TOTAL Familles	51794	143501	-	-	-0,7%	-0,5%

Source : Insee, RGP 2009 & 2014

Situation socio-économique des familles

	Part des foyers fiscaux non imposés en 2014
EPCI	54,8%
DEPARTEMENT	61,6%

Sources : Insee, DGI 2014

Part des allocataires CAF dont le revenu est constitué à plus de 50% de prestations	Part des familles avec enfants vivant sous le seuil de bas revenus	Taux de chômage de la population active âgée de 15-64 ans
17,6%	32,4%	12,6%
16,8%	31,4%	11,3%

Source : Insee, RGP 2014 : CAF au 31.12.2016

Le seuil de bas revenus repose sur une définition statistique. Il est fixé depuis 2006 à 60 % du niveau de vie médian .

Soutien à la parentalité

	Nombre d'actions financées dans le cadre du REAAP*	Nombre d'actions financées dans le cadre du REAAP* pour 10 000 familles avec enfants en 2016
EPCI	21	7,6
DEPARTEMENT	68	9,4

Source : CAF, MSA, CD50 en 2016

* Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents

Nombre d'actions menées dans le cadre du CLAS** en 2016
38
65

** Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Nombre de LAEP*** au 31.12.2016	Nombre de LAEP*** pour 3 500 enfants de moins 6 ans au 31.12.2016
5	1,4
12	1,3

*** Lieu d'Accueil Enfants Parents